

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



EXTENSION DU CREMATORIUM DE SAINTES

En exécution de l'arrêté du président de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo en date du 14 octobre 2025, une enquête publique portant sur le dossier d'extension du crématorium de Saintes, ne faisant pas l'objet d'une évaluation environnementale, aura lieu :

**du lundi 3 novembre 2025 à 9h00
au lundi 17 novembre 2025 à 17h00**

Afin de conduire cette enquête publique, Monsieur Géralde BRAUD a été désigné en tant que commissaire-enquêteur, et Madame Aurore BRUNE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, par décision du président du Tribunal Administratif de Poitiers en date du 8 octobre 2025.

Le siège de l'enquête publique est situé à Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, au 12 boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX.

Le dossier est consultable :

- **En version informatique**, sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6793>, lien également accessible depuis <https://www.agglo-saintes.fr/au-quotidien/urbanisme-et-habitat/enquetes-publiques> et <https://www.ville-saintes.fr>
- **En version papier**,
 - au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, au 12 boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)
 - à la mairie de Saintes, Square André Maudet, 17100 SAINTES, aux jours et heures d'ouverture au public (les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 et le jeudi de 10h30 à 12h15 puis de 13h15 à 17h30)

Le dossier d'enquête publique sera également consultable depuis un poste informatique mis à disposition du public au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations :

- **sur le registre dématérialisé** consacré à cette enquête publique (<https://www.registre-dematerialise.fr/6793>), lien également accessible depuis <https://www.agglo-saintes.fr/au-quotidien/urbanisme-et-habitat/enquetes-publiques> et <https://www.ville-saintes.fr>
- **sur les registres d'enquête publique** établis sur feuillets non mobiles, mis à sa disposition à l'accueil du siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo et de la mairie de Saintes
- **par voie postale** en adressant un courrier à l'attention du commissaire-enquêteur au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo
- **par courrier électronique** à l'adresse enquete-publique-6793@registre-dematerialise.fr

Monsieur Géralde BRAUD, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

- **lundi 3 novembre 2025, de 9h00 à 12h00**, au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo
- **mercredi 12 novembre 2025, de 14h00 à 17h00**, au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo
- **lundi 17 novembre 2025, de 14h00 à 17h00**, au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo

Au terme de cette enquête publique, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, ainsi que sur son site internet (<https://www.agglo-saintes.fr/au-quotidien/urbanisme-et-habitat/enquetes-publiques>), à la mairie de Saintes et à la préfecture de Charente-Maritime pendant un an. À l'issue de l'enquête publique, le projet d'extension du crématorium, modifié le cas échéant pour tenir compte des éventuelles réserves et recommandations du Commissaire-enquêteur, des observations du public et des avis émis et joints au dossier de l'enquête, sera présenté à l'approbation du Conseil Communautaire de Saintes Grandes Rives l'Agglo qui, conformément aux dispositions de l'article L 126-1 du code de l'environnement, se prononcera par une déclaration de projet sur son intérêt général.